

Votre date de rendez-vous :

..... / /

Site d'Ath Site de Baudour

Informations pratiques

L'hospitalisation de jour gériatrique se situe

- sur le site d'Ath, à la route 60,
- sur le site de Baudour, au rez-de-chaussée, à côté des locaux du CEPAGE.

Le service est ouvert tous les jours (sauf week-end et jours fériés) de 8h à 17h et fonctionne sur rendez-vous.

Que devez-vous apporter ?

- Votre carte d'identité
- La liste et les boîtes de médicaments que vous prenez
- Vos effets personnels (lunettes, appareil auditif, canne, béquille, chaussures fermées,...)

Présentez-vous à jeun sauf information contraire.

Contacts

- **Site d'Ath : 065 / 61.50.71**
- **Site de Baudour : 065 / 76.91.18**

Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour - Ne pas jeter sur la voie publique - Novembre 2021.



Hôpital de jour GÉRIATRIQUE

EpiCURA
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



EpiCURA
mon hôpital

L'hôpital de jour gériatrique accueille les patients âgés de plus de 75 ans nécessitant des soins gériatriques spécifiques. L'hospitalisation de jour en gériatrie permet au patient de bénéficier d'une prise en charge médicale globale en une journée, en évitant le dépaysement prolongé en milieu hospitalier.



Les bilans d'évaluation

L'hôpital de jour gériatrique propose notamment d'évaluer les aspects suivants :

- troubles de la mémoire ;
- chutes et troubles locomoteurs ;
- amaigrissement ou dénutrition ou altération de l'état général ;
- incontinence ;
- exploration ou traitement de la douleur ;
- bilan d'anémie ;
- plaies ;
- ostéoporose ;
- bilan préopératoire ;
- bilan oncologique ;
- bilan social et programmation d'encadrement à domicile ;
- revalidation à la marche.

L'équipe pluridisciplinaire

L'hospitalisation de jour garantit une prise en charge pluridisciplinaire.

Tout est mis en œuvre afin que le patient puisse être accompagné dans les meilleures conditions.

Composition de l'équipe pluridisciplinaire

- Gériatre
- Infirmiers(ères)
- Logopède
- Diététiciens
- Neuropsychologue
- Assistant(e) social(e)
- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Médecin et infirmier(ère) coordinateurs

Qui peut adresser un patient en hospitalisation de jour gériatrique ?

- Le médecin traitant, sur demande.
- Le médecin gériatre après consultation ou hospitalisation pour un complément de bilan ou un traitement programmé.
- Tout médecin spécialiste, en collaboration avec le médecin traitant et le gériatre.
- L'équipe du CEPAGE (Centre d'évaluation et de diagnostic des pathologies des personnes âgées) après un passage au CEPAGE.